

DSC Campus du Solbosch Service Av. F. Roosevelt, 50 CP 185 Social 1050 Bruxelles

> +32 (0)2 650 20 14 sse@ulb.be

**Etudiants** 

# DEMARCHES A SUIVRE POUR INTRODUIRE UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU SERVICE SOCIAL ÉTUDIANTS

# **ANNEE ACADEMIQUE 2023-2024**

du 21 août 2023 au 26 avril 2024\*

1) Rendez-vous sur votre portail Mon ULB, dans la rubrique

Mon dashboard ▼ Mes études ▼ **Mon secrétariat virtuel ▼** Ma faculté ▼ Mes services ▼ Besoin d'aide?

MonULB (Students) > Mon secrétariat virtuel > Ma situation financière > Ma demande d'aide financière > dossier au Service social étudiants

- Remplissez le questionnaire afin de savoir si vous entrez dans les critères d'accès à notre service.
- 3) Si vous répondez à l'ensemble des critères d'accès, vous pouvez compléter le **formulaire** de demande d'aide financière.
- 4) Une fois ce formulaire complété, vous serez redirigé vers une plateforme pour **numériser tous les documents** nécessaires.

Une fois le formulaire complété ET tous les documents numérisés, veuillez envoyer un mail à l'adresse suivante : <a href="mailto:sse@ulb.be">sse@ulb.be</a>

NB: sans l'envoi de cet email, votre demande ne sera pas traitée!!!

# Veuillez indiquer dans votre mail:

- Nom, prénom et numéro de matricule ULB
- L'objet de votre demande

Attention, les demandes d'aides financières sont à envoyer

du 21/08/2023 au 26/04/2024

Aucune demande ne sera traitée <u>avant</u> ni <u>après</u> ces dates !

<sup>\*</sup>Aucune suite ne sera donnée à votre demande si votre dossier est incomplet pour le 26/04/2024 à minuit, et aucun rendezvous ne sera fixé.



DSC Campus du Solbosch Service Av. F. Roosevelt, 50 CP 185

Social 1050 Bruxelles Etudiants +32 (0)2 650 20 14 sse@ulb.be

## LISTE DES DOCUMENTS A NUMERISER SUR VOTRE PORTAIL MONULB

## Etudiants de nationalité belge ou assimilés belges

Après avoir complété le formulaire, tous les documents demandés ci-dessous sont à numériser dans l'onglet

Mon dashboard ▼ Mes études ▼ **Mon secrétariat virtuel** ▼ Ma faculté ▼ Mes services ▼ Besoin d'aide?

MonULB (Students) > Mon secrétariat virtuel > Ma situation financière > Ma demande d'aide financière > dossier au Service social étudiants

- Une composition de ménage récente de la commune dans laquelle je réside. Elle doit être datée entre le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le 31 octobre 2023.
- Une copie <u>recto-verso</u> de ma carte d'identité.
- Une vignette de la mutuelle.
- Les <u>tickets d'achat</u> + Carte MOBIB ou les <u>attestations des transporteurs</u> de mes abonnements STIB De Lijn TEC SNCB.
- Une copie de ma carte bancaire.
- La preuve d'achat de mon abonnement ULB Sport **2023-2024** (si d'application ; disponible sur votre portail MonULB Mes paiements).
- > TOUS les avertissements extrait de rôle EXERCICE D'IMPOSITION 2022 <u>REVENUS 2021</u> des personnes majeures figurant sur la composition de ménage (exceptés les frères et sœurs).
- Si j'ai introduit une demande d'allocations d'études à la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB):
  - L'accusé de réception reçu par mail de la part de la FWB <u>ou</u> preuve d'envoi par recommandé si demande faite via courrier postal.
  - O La notification avec la **décision définitive** <u>si</u> elle est déjà connue (positive ou négative).
  - O La **preuve d'envoi** (récépissé postal) de votre recours <u>si</u> vous en avez introduit un.
- > Si j'ai introduit une demande de bourse auprès d'un autre organisme (ex : bourse provinciale) :
  - O L'attestation de mon statut de boursier ou non boursier.
- > Si je réalise un échange (Erasmus) ou un stage durant l'année académique en cours :
  - Mon contrat de mobilité ou la convention de stage.
  - Mon contrat de bail sur place.
  - Frais de transport.
- La preuve d'inscription de mes frères et/ou sœurs inscrits dans l'enseignement supérieur pour **2023-2024** (Haute Ecole ou Université).



DSC Campus du Solbosch Service Av. F. Roosevelt, 50 CP 185

Social 1050 Bruxelles Etudiants +32 (0)2 650 20 14 sse@ulb.be

#### Si mes parents sont divorcés :

- Le jugement du Tribunal de la famille + extrait de compte avec le dernier versement perçu de la pension alimentaire, attestation du SECAL, ....
- Attestation sur l'honneur à faire compléter par les parents (une par parent).
- Attestation récente de revenus : Mutuelle / chômage avec dates et montants perçus.
- Attestation de revenus non soumis à l'impôts : SPF Handicap (avec montants et dates).
- Attestation(s) récente(s) CPAS : avec montant perçus et taux + un extrait de compte avec le dernier versement perçu.
  Il faut enregistrer une attestation par membre de la famille qui en bénéficie.
- > Bilan comptable **2021** (<u>uniquement</u> pour les parents indépendants).
- Toute preuve attestant d'un changement de situation financière <u>depuis 2021</u> (pension, chômage, acte de décès, ...).
- Mes fiches de salaire à partir de septembre 2023 + mon contrat de travail étudiant
- Un résumé de ma situation financière et familiale. Vous devez personnellement rédiger un document où vous expliquez votre situation actuelle.

# **Uniquement pour les étudiants kotteurs!**

<u>NB</u> : est considéré comme « **kotteur** », l'étudiant belge ou assimilé belge qui a un logement étudiant car le domicile familial est trop éloigné du campus.

## Documents kot :

- Le contrat de bail (dans son intégralité).
- La preuve de paiement des **3 derniers** mois de loyer <u>ou</u> de la garantie locative si j'y réside depuis moins de 3 mois.
- Une facture internet de moins de 3 mois (celle du kot !).

## Documents domicile familial

- <u>Si parent(s) propriétaires(s)</u>: le tableau d'amortissement du prêt hypothécaire **ou** la fiche fiscale 281.61 <u>et</u> le précompte immobilier.
- Si parent(s) locataire(s): le contrat de bail + un extrait de compte avec le dernier loyer payé.
- Les derniers décomptes des consommations <u>annuelles</u>, reçus après le relevé des compteurs : eau <u>et</u> gaz/électricité. (pas de facture mensuelle svp !)
- Si d'application : factures mazout/pellet (une année complète).
- Une attestation reprenant le montant global des allocations familiales payées pour la fratrie.